



Fédération Française de Volley-Ball
LIGUE Languedoc-Roussillon
Olympiade 2008/ 2012

COMMISSION REGIONALE ARBITRAGE

Vendres le 17 octobre 2011-11-01

COMPTE RENDU CRA N° 1

Réunion du 03 octobre 2011 :

En raison du départ de notre trésorier Manuel NAVARRO pour raison professionnelle l'organigramme de la CRA 2011 / 2012 se présente comme suit :

Mme Linda ROYO – Présidente –

M. Alain ROURE – Secrétaire –

M. Jean-Marie CAZAUX – Trésorier –

M. Ram Marius LE PRINCE – Formation –

M. Abdelhak SAADOUNE – Beach –

Invités :

M. Guy BOILLON – Président CDA 34 –

M. Nicolas GARDES – Président CDA 30 – Excusé –

M. Eric VARGAS – Président CDA 11 – Excusé –

M. Jean-Marie GRAS – Président CDA 48 – Excusé –

Excusé CRA :

M. Jean-Marie CAZAUX

Séance ouverte à 19h00

1) – Tournoi Fair-play du 04 septembre 2011 :

La commission régionale d'arbitrage regrette le manque d'engouement de ses arbitres régionaux sur cette journée du fair-play . En effet 35 convocations envoyées : 16 arbitres excusés – 12 arbitres pas de réponse – 7 arbitres présents , merci à eux . Quoi qu'il en soit cette journée sera reconduite en septembre 2012 sous une nouvelle formule .

2) – Tournoi de rentée :



Ligue Languedoc-Roussillon de Volley-Ball Maison Régionale des Sports

1039, Rue Georges MELIES - 34000 Montpellier

Tél. 04 67 82 16 99 - Fax : 04 67 82 16 84 (FAX générique, préciser la ligue destinataire)

Courriel : lrvb.arbitrage@free.fr

Comme la saison dernière grosses difficultés pour la CRA de couvrir en arbitres les tournois des clubs PRO , toujours le même problème de date , avec le début des championnats nationaux et régionaux .

3) Désignations Nationales / Régionales 2011 / 2012 :

La CRA rencontre de plus en plus de problèmes sur ses désignations tant au niveau national que régional , ceci étant dû à plusieurs facteurs à savoir :

- Manque d'arbitres
- Arbitres joueurs / entraîneurs
- Arbitres jeunes (ne pouvant officier que dans leur catégorie d'âge)
- Arbitres ne voulant pasetc

En ce tout début de saison la CRA n'a pu pourvoir en arbitre **15** rencontres en régionale et à rendu **5** matchs à la CCA , cette dégradation devient constante et très inquiétante .

4) Engagements arbitres :

a) **Engagement Prénational / Régional 2011/ 2012**

- AGDE = pas d'arbitre
- BEZIERS VB = l'arbitre désigné par le club est une arbitre UNSS jeune ne pouvant couvrir du régional FS .
- GIGNAC = pas d'arbitre
- POUSSAN = pas d'arbitre
- PRVB = pas d'arbitre (trois candidats à la formation 2011/ 2012)
- ST ESTEVE = pas d'arbitre (une candidate à la formation 2011 / 2012)
- ST CYPRIEN = pas d'arbitre (quatre candidats à la formation 2011 / 2012)
- MONTAGNAC / PEZENAS = pas d'arbitre

b) **Engagement jeune 2011/ 2012**

- AGDE = pas d'arbitre
- GIGNAC = pas d'arbitre
- POUSSAN = pas d'arbitre
- PRVB = pas d'arbitre
- ST ESTEVE = pas d'arbitre
- ST CYPRIEN = pas d'arbitre

La liste n'est pas complète vu que les championnats jeunes n'ont pas encore commencé (voir avec la sportive les désignations « arbitre » des clubs) .

Défaillance totale d'arbitre Prénational / Régional seniors : 350 euros

Défaillance totale d'arbitre Jeune : 175 euros



5) – Formation arbitres et marqueurs des CDA :

Formation CDA de l'AUDE , responsable Eric VARGAS : 06 71 79 05 33

Mail : vargaseric@cegetel.net

La formation se fera à VILLEMUSTAUSOU les mercredis 26 octobre 2011 , 02 , 09 , 16 , 23 novembre 2011 de 20h00 à 22h00 .

Formation CDA de l'HERAULT , responsable Guy BOILLON

Mail : g.boillon@orange.fr

Les dates et lieu seront donnés ultérieurement .

Une formation « marqueur » à la demande du club de l'ARAGO se fera les mercredis 9 , 16 , 23 novembre à SETE de 14h30 à 16h00 .

Formation CDA du GARD , responsable Nicolas GARDES

Mail : nicolas.gardes@sfr.fr

Formation à venir si candidats .

Une formation «marqueur » à la demande du club d'ALES se fera le dimanche 30 octobre sur toute la journée (théorie/ pratique) avec pour match d'appui N2 . Cette formation sera faite par Ram Marius LE PRINCE formateur CRA .

Formation CDA de LOZERE , responsable Jean- Marie GRAS

Mail : jmg48@sfr.fr

Une formation « marqueur » sera faite datez et lieu seront données ultérieurement

Formation CDA des PO , responsable Thierry GROSNON

Mail : thierry.grosnon@orange.fr

Grande première pour les PO , la création d'une CDA qui mettra en place fin d'année une formation « arbitre » regroupant bon nombre de clubs de sa région à savoir : 3 candidats PRVB- 1 candidate ST ESTEVE – 4 candidats ST CYPRIEN – 2 candidats TOULOUGES – 8 candidats VALLESPIR (très jeune) – La CRA fera la validation théorie / pratique en début d'année 2012 . La CRA souhaite que cette nouvelle dynamique qui s'amorce dans les PO permette enfin de disposer d'un effectif potentiel d'arbitre du « cru » qui à ce jour est néant .

6) – UNSS – CRSU :

Compte rendu de la Commission Mixte Régionale UNSS du 22 septembre 2011 à Lattes , réunion animé par Ivan MEUNIER directeur régional du sport scolaire .

- Formation 2010 / 2011 de JA (jeune arbitre) changement d'appellation afin de donner plus de responsabilité et de civisme aux jeunes candidats qui s'engagent dans la formation « arbitre ».
- * 633 JA formés contre 536 l'année précédente , cela représente 30% de l'activité Volley- Ball soit 3 fois plus que la moyenne nationale , le directeur confirme que tout ceci est dut à l'implication des intervenants fédéraux du volley-ball du Languedoc / Roussillon et de l'entente étroite avec les enseignants et les dirigeants départementaux UNSS .



- Calendrier des divers championnats d'Académie 2011 / 2012 :
 - Mercredi 08 février 2012 de 10h00 à 18h00 à ST Chely – LOZERE – JSF et JSG
 - Mercredi 21 mars 2012 de 10h00 à 18h00 à Mende – LOZERE – CF et CG
 - Mercredi 30 mai 2012 de 10h00 à 18h00 à Nîmes – GARD -

Par ailleurs deux stages de formation JA auront lieu en LOZERE ainsi que dans les PO
* Mercredi 4 janvier 2012 de 9h00 à 17h00 au lycée E. Peytavin à Mende sous l'initiative de Sylviane TROLARD directrice départementale UNSS .

- Vendredi 10 février 2012 les horaires à définir à Perpignan sous l'initiative de Christine MANILLIER directrice départementale UNSS .

- Les CHAMPIONNATS du MONDE UNSS auront lieu à TOULON du 2 / 10 juin 2012 . Dix « JA » seront sélectionnés uniquement pour la France afin de participer à cette manifestation de haut niveau .
Les candidatures de nos meilleurs éléments seront proposées à cette sélectionà suivre .

M. MEUNIER signale que la tendance des sports UNSS aille vers une nouvelle organisation à savoir :

- Organisation des championnats EXCELLENCE sous la tutelle des fédérations avec la participation du sport scolaire à la place de UNSS avec en support les intervenants fédéraux ? (proposition de l'Education Nationale) .

CRSU – comme chaque année M. Louis BIAFORA sollicite la participation de la CRA afin d'assurer la Formation d'Arbitres Universitaire , Ram Marius Le Prince qui depuis plusieurs années déjà assure la dite formation ,propose à nouveau ses services en fonction de l'évolution de sa santé .

7) –Beach :

En pièce jointe le rapport du responsable « arbitre beach » Abdelhak SAADOUNE .

8) **RAPPELS de REGLEMENTS :**

Feuille de match : le 1^{er} arbitre (lorsqu'il y en a deux) est responsable de la FDM , à la fin de la rencontre cette dernière doit être vérifié avec minutie .

Lorsque un joueur ou plusieurs présente une PI et un CM en l'absence de licence , l'arbitre doit contrôler l'ensemble de ces documents .

Dans le **pavé composition des équipes** les joueurs qui présentent PI + CM doivent apposer leur signature dans l'espace n° licence face à leur non , ne pas mettre PI !!



Dans le **pavé remarque**, le marqueur doit indiquer que les joueurs X ou Y de l'équipe Z ont présenté une PI + CM, en l'absence de ces pièces le joueur ne peut prendre part à la rencontre, ceci étant de la responsabilité de l'arbitre.

PI = Pièce identité

CM = certificat médical

Lorsqu'il y a deux arbitres le 2^{ème} arbitre doit tout au long de la rencontre contrôler le travail du marqueur.

Lorsque le 1^{er} arbitre sanctionne un joueur d'un carton jaune (pénalisation donc perte d'un point) le score à indiquer dans le **pavé sanction**, est celui du moment où le carton jaune est donné, en commençant par le score de l'équipe fautive, le point généré par la pénalisation doit être entouré dans la colonne de l'équipe adverse.

EXTRAIT DU REGLEMENT DES EPREUVES NATIONALES

Une fois la feuille de match signée par les capitaines, il n'est plus admis :

1 – de réclamation quant à la qualification des joueurs inscrits, sauf élément nouveau connu pendant ou après la rencontre.

2 – **de modifier la composition des équipes**, sauf si au cours des **quinze (15) minutes** qui précèdent le début de la rencontre un joueur régulièrement inscrit sur la feuille de match se blesse et que la blessure a pour conséquence de rendre son équipe incomplète ; dans cette circonstance, et si cela est possible, l'arbitre doit autoriser le remplacement du joueur blessé sans pour cela différer le coup d'envoi de la rencontre, le joueur sera rayé de la composition de l'équipe.

La CRA vous demande d'appliquer de façon stricte l'extrait du règlement ci-dessus en particulier sur les championnats régionaux, pour lesquels un certain laisser aller a été constaté.

Donc, un joueur qui arrive après la signature de la feuille de match par les capitaines, **ne doit sous aucun prétexte participer à la rencontre** et être rayé de la composition de l'équipe, sauf dans le cas signalé ci-dessus de blessure d'un joueur qui rend l'équipe incomplète, ou si l'équipe est incomplète à l'origine, dans ce cas l'arbitre doit laisser les **deux équipes** pouvoir inscrire des joueurs supplémentaires jusqu'à l'heure du début de la rencontre.

Si à l'heure prévue pour le début de la rencontre une équipe est incomplète l'arbitre constate son forfait.

NB : un minimum de sérieux est demandé à tous les arbitres de la LLRVB, prière de ne pas rendre vos désignations pour n'importe quel motifs, prévenir bien à l'avance afin d'éviter une gestion déjà très compliquée de l'encadrement des matchs régionaux. Répondre rapidement lors de l'envoi des appels « mails » d'Alain ROURE sur les Coupes de France jeunes.

La CRA compte sur votre compréhension.

Séance levée à 10h30

